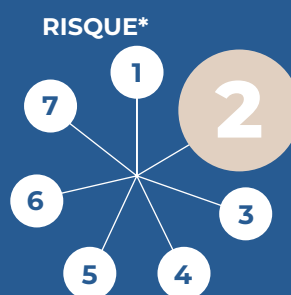


# ECOFI TAUX VARIABLE

**Ecofi Taux Variable est un fonds obligataire court terme ISR géré à taux variable (Euribor 3 mois) pour optimiser sa trésorerie**

HORIZON D'INVESTISSEMENT  
**3** ans



Obligations :  
**100%**

LE PROFIL DU FONDS

## Ecofi Taux Variable en bref...

- Fonds obligataire investi en obligations à taux variable Euribor 3 mois et/ou à taux fixe ramenées à taux variable Euribor 3 mois et libellées en euro
- Gestion ISR conforme à nos valeurs
- Tolérance de sensibilité [-1 ; +1]

## Investir dans Ecofi Taux Variable

- Votre politique d'investissement est de rester dans la catégorie « Investment grade » des émetteurs.
- Votre stratégie est de tirer profit de l'avantage du taux variable dans un environnement des taux d'intérêt Euribor 3 mois que vous considérez comme haussier.
- Votre objectif est d'améliorer la rémunération et d'accéder aux marges de crédit attachées aux titres privés pour capter une performance au-delà d'une référence Euribor 3 mois.

La longue période accommodante de la politique monétaire favorable aux taux d'intérêt est révolue aux USA et pourrait s'édulcorer en zone Euro. Ecofi Taux Variable pourrait s'avérer opportun sur ces prochaines années.

## C'est également intégrer une dimension ISR

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de

Gouvernance est un axe prioritaire et accroît la valeur ajoutée. Le pilotage du risque est de concilier analyse financière et analyse ESG, source de robustesse et de qualité du portefeuille.

## C'est enfin profiter d'un univers d'investissement large

- Pour financer des émetteurs de la zone Euro et de l'OCDE éligibles jusqu'à 100% de l'actif net.
- Pour profiter de toutes les opportunités, les signatures BBB sont autorisées jusqu'à 100% de l'actif net.

La dispersion, le suivi et le contrôle des risques sont nos actes de gestion au quotidien.

## C'est en synthèse une politique d'allocation méthodique

Suivre une politique d'allocation méthodique dont les décisions de gestion sont prises dans l'intérêt des porteurs.

Une solution pour capter un rendement potentiel et profiter d'un environnement où les taux pourraient graduellement se hausser.



||

Les obligations à taux variables sont adaptées à une période de hausse des taux."

**Maxime Deherly,**  
Directeur de la gestion monétaire

Gérant depuis 2013

\*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.

Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat. Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

### 1 Sélection de l'univers d'investissement

- ▶ **Univers initial** : obligations classiques et titres de créances négociables émis par l'Etat ou par des entreprises du secteur privé
- ▶ **Filtre ISR** :
  - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
  - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la Méthode I-Score ;
  - Gestion des sociétés controversées.
- ▶ **Filtre quantitatif** : permet de remarquer les opportunités d'investissement (valorisation, rentabilité, croissance)
- ▶ **Ajustements** par la recherche interne d'Ecofi

### 2 Notation des valeurs

- Critères de notation**
- ▶ **Analyse financière**
- ▶ **Analyse fondamentale** des cash-flows de l'entreprise
- ▶ **Analyse crédit** pour la sélection des émetteurs
- ▶ **Évaluation**

### 3 Construction du portefeuille

Elle dépend :

- de la note fondamentale ;
- de l'appréciation du risque de valeur ;
- du risque de marché.

**Le filtre ISR Intensité 1 exclut ≈ 20% de l'univers d'analyse ESG.**

## LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- La structure du portefeuille est fonction de la notation du risque et de la qualité des titres.
- Fourchette de sensibilité taux : [-1; +1]
- Fourchette de sensibilité crédit : [0; +4]



### FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

## + AVANTAGES

- Profiter des anomalies de valorisation sur les marchés taux
- Un univers d'investissement large
- Un filtre ISR (méthodologie Ecofi)

## ! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de crédit, taux, juridique
- Risque de contrepartie, durabilité
- Risque lié à la gestion des garanties
- Risque lié aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

## CARACTÉRISTIQUES

**Classification AMF** : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

**Code ISIN** : FRO011045137

**Forme juridique** : OPCVM - UCITS IV

**Classification SFDR** : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

**Dépositaire / Conservateur** : Caceis BANK France

**Valorisateur** : Caceis FUND Administration

**Société de gestion** : Ecofi

**Date de création** : 24 juin 2011

**Devise de valorisation** : Euro

**Zone géographique** : Zone Euro et/ou OCDE

**Indice de référence** : Euribor 3 mois + 0,50%. Néanmoins, il est rappelé que le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicelle, sa gestion étant discrétionnaire au sein de son univers d'investissement. Il ne vise pas à répliquer son indicateur de référence.

**Conditions de souscriptions/rachats** : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J)(cours inconnu) - Règlement J+1

**Valeur initiale de la part** : 10 000 euros

**Frais de gestion** : 0,40% TTC maximum de l'actif net

**Commissions de souscription/ rachat** : Acquises et non acquises : néant

**Commissions de mouvement** : Néant

**Commission de surperformance** : 20% de la performance annuelle nette de frais excédent l'Euribor 3 mois + 0,50% de surperformance : 20% de la performance annuelle nette de frais excédant l'Euribor 3 mois + 0,50%

**CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)**

**Document non contractuel.** Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr). Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

**GROUPE CREDIT COOPERATIF**



LE TRI O'PACELA RESPONSIBLE  
REP Papiers n° FR308133\_035AMF